

Arrêté ministériel portant nomination de l'administrateur de l'Université de Mons

A.M. 25-09-2014

M.B. 05-11-2014

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'arrêté royal du 23 octobre 1967 portant règlement général des universités de la Communauté française, tel que modifié;

Vu la décision du Conseil d'administration de l'Université de Mons en date du 7 juillet 2014,

Arrête :

Article unique. - M. Michel COULON est nommé Administrateur de l'Université de Mons pour la période s'étendant du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2018.

Bruxelles, le 25 septembre 2014.

J.-Cl. MARCOURT

